



WIENER
PHILHARMONIKER
— 1842 —

Informations concernant le tirage au sort pour l'achat de billets pour le concert du Nouvel An

La demande de billets pour le traditionnel concert que l'Orchestre philharmonique de Vienne donne chaque année, les 30 et 31 décembre et au Nouvel An, est telle que leur vente est soumise à un tirage au sort en début d'année, uniquement sur le site web du Wiener Philharmoniker (www.wienerphilharmoniker.at). De cette façon, des mélomanes du monde entier ont tous les mêmes chances se procurer ces précieux billets ! La demande de participation au tirage au sort pour le concert des 30 et 31 décembre 2017 ainsi que du Nouvel An 2018 devra être faite dans la période du 2 janvier au 28 février 2017.

Dans cette période, les intéressés pourront donc s'inscrire au tirage au sort des billets pour la Répétition générale (le 30 décembre 2017 à 11h), pour le Concert de la Saint-Sylvestre (le 31 décembre 2017 à 19h30) et pour le Concert du Nouvel An (le 1er janvier 2018 à 11h15).

Il importe tout d'abord de s'enregistrer sur le site web du Wiener Philharmoniker ! Cela ne prend que quelques instants et vous permet d'accéder à votre compte personnel, lequel vous renseignera sur l'abonnement au bulletin, vos achats et la situation concernant le tirage au sort. Cet enregistrement peut être effectué à n'importe quel moment de l'année, indépendamment de la période d'inscription au tirage au sort.

La possibilité de vous inscrire au tirage au sort vous est offerte sur votre compte personnel pendant la période prévue à cet effet (du 2 janvier au 28 février de chaque année). Vous devez indiquer alors les concerts et les catégories de prix que vous souhaitez. Vous pouvez vous inscrire une fois à chacun des trois concerts.

Pour le Concert du Nouvel An, seulement deux billets au maximum pourront être alloués pour chaque demande ; par contre, pour les deux autres concerts, vous pouvez en demander plus. Leur prix varie de 35 € à 1090 € pour le Concert du Nouvel An, de 25 € à 800 € pour le Concert de la Saint-Sylvestre, et de 20 € à 450 € pour la Répétition générale. Le programme des trois concerts est le même.

Vous pouvez vérifier à tout moment, sur votre compte personnel, où vous en êtes en ce qui concerne le tirage au sort. Toute modification que vous souhaiteriez y apporter ne pourra être effectuée que dans la période d'inscription au tirage au sort (du 2 janvier au 28 février). Le résultat du tirage au sort vous sera communiqué en mars sur votre compte personnel ainsi que par courriel.

La date à laquelle vous vous inscrivez n'a aucune incidence sur vos chances de succès, pourvu qu'elle soit comprise dans la période des trois semaines prévue à cet effet ! Autrement dit, une inscription effectuée le 29 février a autant de chances de succès qu'une effectuée le 2 janvier. La seule possibilité d'obtenir des places pour ces concerts est de participer au tirage



WIENER
PHILHARMONIKER
———— 1842 ————

au sort en ligne ! Aucune demande par lettre ou par courriel personnel ne pourra être prise en considération !

Bonne chance !